
Adresse de la société républicaine du Mans qui propose à la Convention de permettre aux républicains assez courageux pour sacrifier leur vie au salut de l'État, d'aller purger l'univers des tyrans qui l'oppriment, lors de la séance du 29 brumaire an II (19 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine du Mans qui propose à la Convention de permettre aux républicains assez courageux pour sacrifier leur vie au salut de l'État, d'aller purger l'univers des tyrans qui l'oppriment, lors de la séance du 29 brumaire an II (19 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 478;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40794_t1_0478_0000_4;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Art. 8.

« Il sera gravé sur une pierre qui sera placée à la principale porte d'entrée desdits cimetières : C'est ici le séjour de la paix et du sommeil éternel.

Art. 9.

« Les mauvais citoyens qui apporteraient le moindre obstacle aux mesures prescrites par les représentants du peuple, seront dénoncés, déclarés suspects, et traités comme tels.

Art. 10.

« Le présent arrêté sera imprimé à la suite de celui des représentants du peuple, lu, publié et affiché, envoyé à la Convention nationale, aux citoyens représentants près l'armée du Rhin, et aux Sociétés populaires du département. »

Signé : F. USUNIER, vice-président; E.-B. LEPIOT; C.-F. GODINET; C.-M. THIBAUT, BELLEFONTAINE; E.-N. BOILLETOT et S. LÉGERIN, administrateurs; D. DOLAINCOURT, procureur général syndic; C. MARIOTTE, secrétaire.

Pour expédition conforme :

F. USUNIER, vice-président; C. MARIOTTE, secrétaire général.

La Société républicaine du Mans propose à la Convention nationale de permettre aux républicains assez courageux pour sacrifier leur vie au salut de l'État, d'aller purger l'univers des tyrans qui l'oppriment.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre de la Société républicaine du Mans (2).

La Société républicaine du Mans, à la Convention nationale.

« Le Mans, 22 brumaire l'an II de la République française une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« Plus de tyrans, plus d'esclaves. S'il est des esclaves, c'est qu'il est des rois; détruisons-les et tous les peuples sont libres et frères.

« La Société républicaine du Mans vous propose de permettre aux républicains assez courageux pour sacrifier leur vie au salut de l'État, d'aller purger l'univers des tyrans qui l'oppriment. S'ils y allaient sans l'autorisation, au moins du comité de Salut public, ils passeraient pour émigrés et contre-révolutionnaires. Si l'importance de l'action exige le secret, qu'on s'adresse aux Sociétés populaires pour le choix des tyrannicides, la nôtre vous offrira plus d'un *Scævola*. Otez les rois de la terre, tout l'univers

rentre dans ses droits, tous les peuples sont français et la République universelle existe.

« Salut et fraternité.

« Les membres composant la Société républicaine du Mans,

« BUSSON, président. »

La 32^e division de la gendarmerie nationale parisienne, à pied, à l'armée du Nord, félicite la Convention nationale sur ses travaux; elle jure d'imiter son exemple, de rester ferme à son poste, de vaincre les ennemis de la patrie, ou de les entraîner avec elle sous ses ruines.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la 32^e division de gendarmerie nationale parisienne (2).

Armée du Nord.

32^e division de la gendarmerie nationale militaire parisienne à pied.

« Citoyens représentants,

« L'ennemi, par une fuite précipitée, a disparu de devant Dunkerque; à Hondshoote, sa résistance a signalé sa défaite et ses pertes; Lyon a vu dans ses murs expirer, avec le fédéralisme, ses projets liberticides; Bordeaux, revenue de son égarement, gémit sur son erreur; Toulon, plutôt séduite par l'or que vaincue par la bravoure de nos rivaux d'outre-mer, se reproche déjà la coupable facilité avec laquelle elle les a reçus, et ne voit qu'avec l'effroi d'une crainte servile dont ils ont porté le sentiment dans son sein, le glaive vengeur prêt à la frapper; le Castillan superstitieux, orgueilleux, paresseux, qu'avait éveillé non le cri du sang et de la nature, mais l'ambition couverte du voile de la religion, s'est repenti d'avoir osé souiller le sol où s'offre à la divinité un hommage pur et libre; il le fuit et craint de tourner ses regards en arrière; le Piémontais court chez lui cacher sa honte, et se dérober au génie tutélaire et victorieux qui veille sur la France, et qui le poursuit; les têtes trop souvent hélas! renaissantes de l'Hydre dont le repaire s'étendait dans la Vendée et les départements voisins, sont abattues, écrasées; Cobourg, le fier Cobourg, chassé de la position avantageuse qu'il occupait entre Maubeuge et Avesnes, tremble de se voir ou la retraite coupée, ou la proie d'une famine longue et cruelle, ou forcé dans son camp; les trahisons extérieures et intérieures sont découvertes; les trames ourdies par nos généraux, dans les ténèbres de la perfidie, sont rompues.

« Et tous ces avantages, tous ces succès, c'est à vous, représentants, c'est à vous qu'ils sont dus. Ils le sont surtout à l'énergie que vous avez déployée les 31 mai, 1^{er} et 2 juin derniers. Epoque mémorable, vous serez à jamais consignées dans les fastes de la République une et indivisible, et la postérité la plus reculée, adhérant comme la 32^e division de la gendarmerie nationale militaire parisienne à pied, aux décrets bienfaisants que vous avez vu rendre, célé-

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 25, p. 316.

(2) Archives nationales, carton C 286, dossier 842.

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 25, p. 316.

(2) Archives nationales, carton C 286, dossier 842.